

# Formation

## Cadres de l'action sociale et médico-sociale

### CAFERUIS



## Rapport d'activités

### Présenté en mars 2022

**Rédacteurs :**

- Nicole DUBUS, Responsable de la formation
- Alice PINTO MARQUES, Assistante de formation



## Sommaire

<b>Préambule.....</b>	<b>1</b>
<b>I – Diplomatation de la promotion 15.....</b>	<b>3</b>
I – a) Bilan de la formation .....	3
I – b) Résultats et bilan des certifications de la 15 <sup>ème</sup> promotion .....	4
<b>II - Promotion 16, début des certifications et préparation des valises .....</b>	<b>7</b>
II- a) Formation pratique .....	7
II-b) formation théorique .....	7
II-c) Les épreuves de certification en centre de formation .....	8
<b>III – Profil de la promotion 17.....</b>	<b>9</b>
<b>IV – Une promotion 18 dans le brouillard.....</b>	<b>10</b>
<b>Et pour conclure ... ..</b>	<b>11</b>

Que dire depuis juillet dernier, date de notre précédent rapport d'activité ?

Presque 9 mois se sont écoulés, le temps d'une gestation, mais nous ne pourrons même pas vous annoncer la naissance du CAFERUIS reformé alors que la mise en œuvre reste annoncée pour septembre 2022. En effet, en application de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » 11 commissions professionnelles consultatives (CPC) ont été créées avec comme mission d'émettre un avis conforme sur la création, la révision ou la suppression de diplôme ou titre professionnel et de leurs référentiels. La CPC « cohésion sociale et santé » regroupant divers membres nommés par le ministère des solidarités et de la santé (par arrêté du 28 novembre 2019 et suivants) a demandé le report de la prochaine séance au 21 avril 2022. Ce sont les représentants des syndicats salariés qui remettent en cause les référentiels activités/compétences de la réingénierie des diplômes CAFDES et CAFERUIS retardant ainsi la publication des nouveaux textes règlementaires.

Organisée par l'UNAFORIS, le 11 mars dernier, une visioconférence regroupant plus de soixante participants<sup>1</sup> a enfin permis de s'informer et d'échanger sur l'état des lieux et les enjeux de la réingénierie du diplôme CAFERUIS. Suite à la dernière CPC, nous pouvons d'ores et déjà acter que le CAFERUIS restera un diplôme de niveau 6, sans aucune dispense (mais des possibilités d'allègements selon la logique de parcours) vers le CAFDES qui lui est bien positionné niveau 7. A ce jour ne semble exister que le référentiel professionnel (qui reste confidentiel) actant 4 blocs de compétences et un bloc de compétences transversales :

- Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale.
- Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale.
- Gérer les volets administratifs, logistiques et budgétaires d'une unité d'intervention sociale.
- Contribuer au projet d'établissement de service.
- La communication.

Nous reviendrons donc sur ce point dans la conclusion car il faut inventer un espace pour traiter les questions d'adaptation de cette formation ensemble et alimenter tant que faire se peut la prochaine CPC par la voie des instances représentées (syndicats salariés, employeurs et autres).

En octobre 2021, nous avons pu nous réjouir de l'organisation d'une cérémonie de remise des diplômes au centre des congrès de Reims qui, comme a pu le souligner notre Directeur Général Stéphane Fournal, « restera gravée dans l'histoire de l'IRTS CA, soirée où la bonne humeur a pris le dessus sur cette crise sanitaire ». Concernant le CAFERUIS, ce sont les 21 diplômés de la session 2020 soumis au contrôle continu en lieu et place des épreuves de certification qui ont été mis à l'honneur. Ils méritaient bien un si bel hommage même si peu d'entre eux ont pu se libérer.



---

<sup>1</sup> Animée par Chloe Altwegg Boussac - adjointe à la déléguée générale chez UNAFORIS et Olivier Canis directeur de ITS de Tour en charge de la commission réingénierie des diplômes d'état, les participants étaient des directeur-rices général-es de centre de formation dispensant le CAFERUIS / des responsables de pôle formation supérieure et des responsables de formation CAFERUIS (parfois également responsable du CAFDES mais dont il a été question ici puisqu'une réunion avec l'EHESP s'était tenue la semaine précédente)

Puis, ce fut au tour la 15<sup>ème</sup> promotion CAFERUIS de découvrir ses lauréats en novembre 2021. Peut-être plus modestement, mais avec toutes nos félicitations, c'est à la suite du conseil de perfectionnement du 17 mars 2022 que leurs diplômes leur seront remis.

L'enthousiasme suscité par la perspective du voyage d'étude donne des ailes à la 16<sup>ème</sup> promotion. En effet, les 9 stagiaires ont obtenu la validation de l'épreuve de management et nous leur souhaitons de garder cette mobilisation jusqu'en novembre 2022.

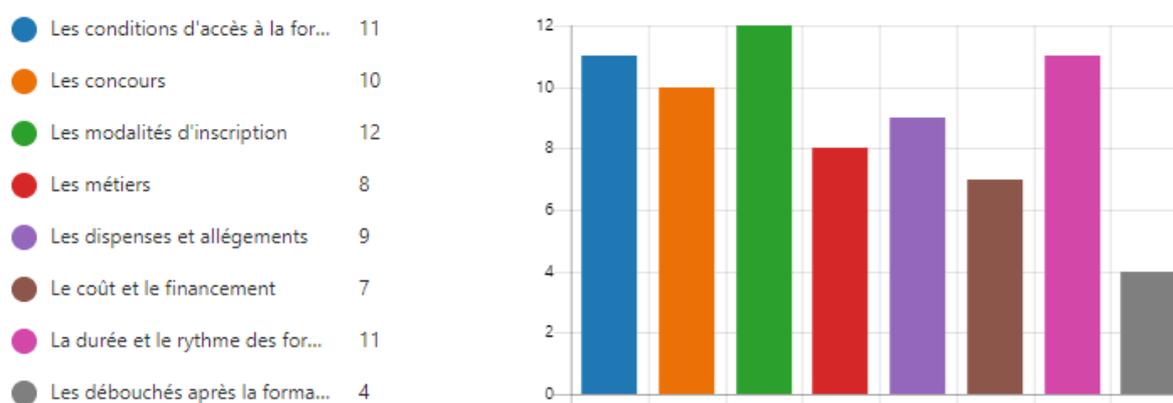
**Nicole DUBUS,  
Responsable de la formation.**

### I – a) Bilan de la formation

Sur les 18 stagiaires ayant reçu les deux questionnaires de fin de formation (volet logistique et volet pédagogique), 13 personnes ont répondu.

Les résultats sont les suivants :

1. A la question : « Au début et en cours de formation, avez-vous trouvé toutes les informations dont vous aviez besoin ? », la moyenne est de 8,54/10.



2. Sur l'aspect logistique de la formation :

- La note de 7,7/10 est attribuée à l'environnement de travail.
- La note de 8,54/10 est allouée aux locaux et aux matériels mis à disposition.
- La note de 5,08/10 est donnée au centre de documentation.
- La note de 8,15/10 est accordée au rythme et aux horaires de la formation.

3. Sur la qualité d'intervention du personnel :

- La note de 8,69/10 est attribuée au personnel administratif et d'accueil. Les stagiaires soulignent notamment la disponibilité, les compétences, l'écoute et la réactivité.
- La note de 7,33/10 est allouée à la maîtrise et la qualité d'animation des intervenants. La maîtrise et la qualité des intervenants est particulièrement appréciée.

4. Les points forts et points faibles soulevés sont :

- Points forts au niveau de la logistique : les locaux, la propreté, les espaces extérieurs, l'environnement agréable, la clarté, lieux de pause et la signalétique
- Points forts au niveau de la formation : les cours de management, la qualité des interventions, les cours et conseils de Monsieur DUBUS et Madame FOND, les échanges avec le groupe et le stage.
- Points faibles au niveau de la logistique : le stationnement et l'absence de restauration scolaire.
- Points faibles au niveau de la formation : les cours en distanciel, le manque de retours des formateurs sur les écrits (mémoire et expertise) et le centre de documentation.

5. A la question « Recommanderiez-vous l'IRTS de Champagne-Ardenne », la moyenne est de 7,31/10.  
Les apprenants précisent que la formation a répondu à leur attente, que la pédagogie est adaptée mais un manque d'accompagnement sur le mémoire et l'expertise est souligné.
6. La formation CAFERUIS répond aux attentes des stagiaires avec une note de 7,8/10 leur permettant de développer des compétences d'un chef de service. Les contenus théoriques sont jugés pertinents avec une note de 7,58/10.
7. A la question « Les contenus de formation vont-ils permis d'acquérir des connaissances et de développer des compétences dans le domaine », la moyenne des réponses est de 7,58/10.
8. Avec une note de 6,83/10 également, l'impact en montée de compétence sur les pratiques professionnelles se traduit par une posture plus adaptée vis-à-vis des équipes, une affirmation de soi, et une amélioration des pratiques et de la posture.

### I – b) Résultats et bilan des certifications de la 15<sup>ème</sup> promotion

Pour tous nos candidats, l'année 2021, fortement impactée par la crise sanitaire, a suscité beaucoup de stress, de fatigue physique et émotionnelle dans la gestion quotidienne des équipes et leur volonté de veiller à un accompagnement de qualité pour tous les bénéficiaires de leurs établissements. S'est ajoutée la charge de travail inhérente à la formation, au cheminement, à la maturation et à la construction de l'identité du cadre qui, parfois, n'a pas été simple à gérer et à digérer. Nous avons déjà souligné cet élément dans le dernier rapport d'activité de juillet 2021 en précisant des retards assez conséquents dans le respect des échéances des productions demandées (en cours de formation) et nous sommes plutôt satisfaits, tout comme nos certifiés, de leurs résultats. Même si nous avons déjà pu vous présenter les résultats des épreuves certificatives organisées par l'IRTSCA (UF2, UF3 et UF4) voici la synthèse par UF de l'ensemble des épreuves.

#### ⇒ **Unité de formation 2 « Expertise technique »**

Les 12 avril et 14 juin 2021 (2<sup>nde</sup> session pour 1 personne) **19 candidats** ont été présentés à cette épreuve relative, pour rappel, à la présentation d'un dossier technique (DET) en rapport avec son activité professionnelle ou son lieu de stage. Nous avons obtenu **18 validations**. Notons qu'une détection de plagiat a nécessité l'organisation d'un conseil de discipline qui a engendré une suspension de formation pour la personne.

La moyenne générale de l'épreuve est de **12,5/20**, contre 13,82/20 en 2020 avec le principe du contrôle continu.

Les 4 commissions de l'épreuve expertise technique rassemblaient 8 membres de jurys, soit 4 formateurs, 1 directeur et 3 chefs de service.

#### ⇒ **Unité de formation 3 « Management - étude de situation »**

Les 15 février et /ou 11 mai 2021 (2<sup>nde</sup> session pour 4 personnes dont 1 candidate cas COVID à la 1<sup>er</sup> session), **19 candidats** ont été présentés à l'épreuves orale individuelle concernant « L'étude de situation » qui doit faire état d'un diagnostic et d'une analyse, en lien avec le management d'équipe ou une action partenariale. Cette 1<sup>ère</sup> étape débouche sur la proposition d'actions concrètes et doit impérativement mettre en exergue le positionnement du candidat dans une « fonction d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale ». Nous avons obtenu **17 validations**.

La moyenne générale de l'épreuve est de **13,18/20** contre 12,28/20 en 2020 avec le principe du contrôle continu.

Les 4 commissions de l'épreuve rassemblaient 8 membres de jurys (2 chefs de service, 3 directeurs adjoints et 3 directeurs).

⇒ **Unité de formation 4 « gestion administrative et budgétaire : étude de cas »**

Les 15 mars et le 17 mai 2021 (2<sup>ème</sup> session pour 3 personnes), **18 candidats** ont été présentés à l'épreuve sur table individuelle de trois heures concernant des études de cas référées à la gestion administrative et budgétaire. Nous avons obtenu **17 validations**.

La moyenne générale de l'épreuve est de **11,79/20**, contre 15.28/20 en 2020 avec le principe du contrôle continu.

La commission de correcteurs était composée d'un directeur d'unité territoriale et de deux enseignants dont un formateur vacataire et un formateur permanent de l'IRTS CA.

⇒ **Unité de formation 1 « conception et conduite de projet »**

Seuls les stagiaires ayant effectué la totalité de leur parcours, et notamment les trois épreuves en centre (validés ou non), peuvent être présentés à la session d'examen final organisée par la DREETS de Nancy (épreuve du mémoire) et regroupant l'ensemble des candidats Grand Est.

Pour la session de novembre 2021, 18 candidats ont été présentés à la certification UF1, 16 personnes ont obtenu la validation de l'UF1.

Notons qu'une candidate a validé l'UF1, qui s'ajoute aux validations de l'UF2 et l'UF4 ; elle a rapidement contractualisé un accompagnement personnalisé lui permettant de se préparer pour une nouvelle présentation à l'épreuve de management (UF3) le 3 mars 2022 avec la promotion 16. Cette 3<sup>ème</sup> présentation non validée nous invite à organiser une nouvelle épreuve règlementaire (2<sup>nd</sup> session) le 4 mai 2022 mais la candidate, chef de service en poste, a été informée de la possibilité de finaliser son parcours par la VAE dès 2023, si l'épreuve proposée dans le cadre de la formation ne lui sied pas. Sur les 2 personnes ayant échoué au mémoire, 1 personne réside maintenant à Nantes et envisage une reconversion dans le commerce ; et la deuxième personne n'a pas donné de réponse concernant la proposition d'accompagnement et le devis envoyé. De ce fait sa présentation à l'UF 1 est compromise pour la session de novembre 2022.

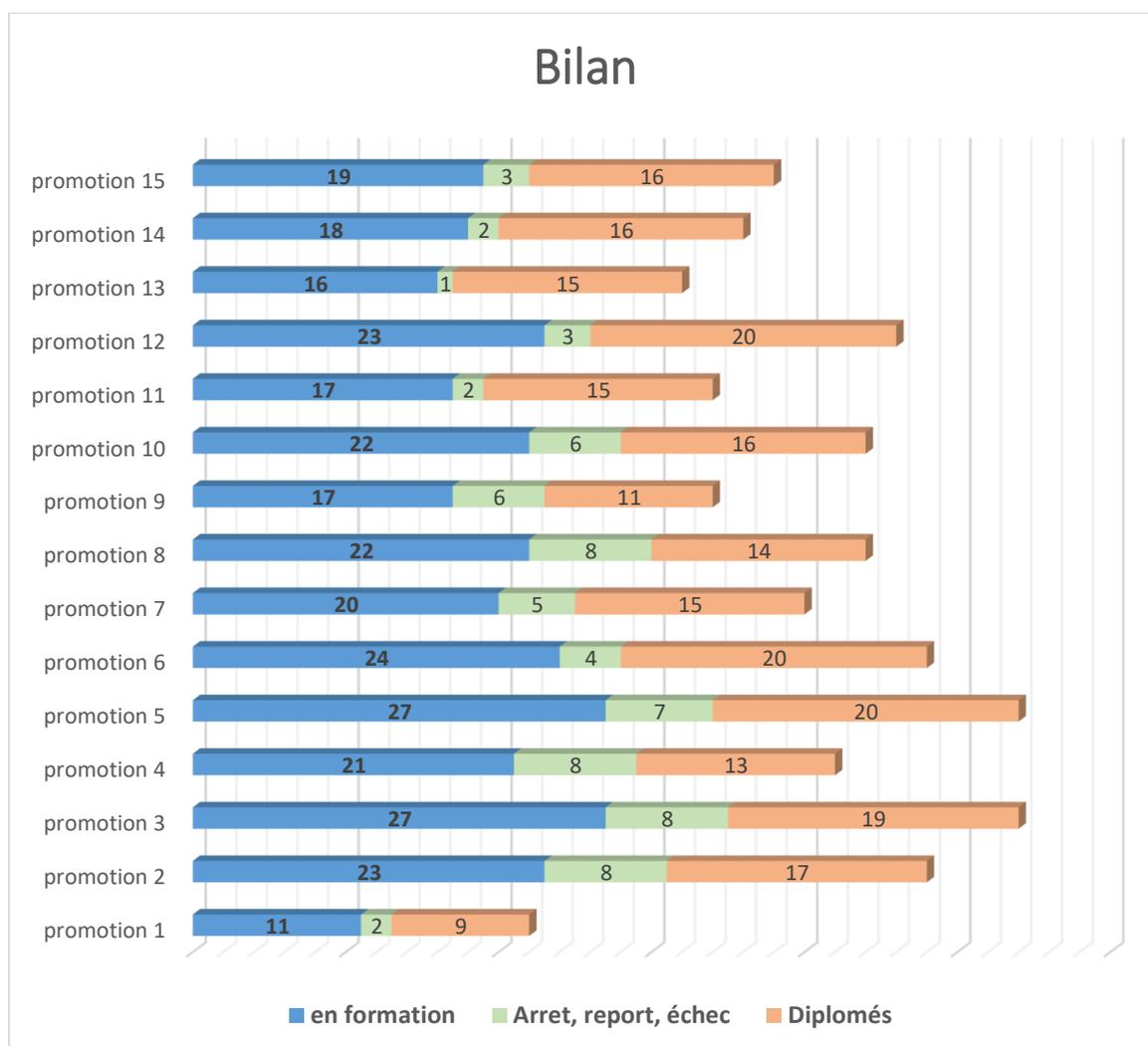
**Pour la session 2021, 83 % des stagiaires ont obtenu le CAFERUIS soit 15 impétrants sur 18.**

A l'échelle du Grand-Est, sur 76 candidats, 64 ont été certifiés. Une réunion de travail organisée par la DREETS en visioconférence le 27 janvier dernier a permis de souligner le pourcentage de réussite plus que satisfaisant (84,21%) et pour tous les organismes de formation Grand Est (IRTSCA / PRAXIS/ ESEIS/ IRTS de Lorraine site de Metz et site de Nancy). En revanche, quelques critiques constructives ont permis de réajuster l'organisation de la certification de l'UF1 (offrir la possibilité de suivre la réunion préparatoire en présentiel et en distanciel pour favoriser la participation de l'ensemble des jurys, recruter des professionnels en activité ou pas plus de 5 années après la cessation de cette activité.../...).

❖ **Bilan des certifiés depuis la 1<sup>ère</sup> promotion**

Les chiffres correspondent aux personnes détentrices du CAFERUIS, obtenu

- soit à l'issue des 2 années de formation,
- soit en bénéficiant d'un contrat pédagogique permettant de se présenter ou représenter à une épreuve reportée ou non validée,
- soit en finalisant le processus de diplomation par la voie de la VAE.



Nous pouvons constater une baisse considérable des arrêts, reports ou échecs depuis les 5 dernières années qui peut s'expliquer par une sélection assez rigoureuse des candidats. En effet, l'assurance du financement de la formation ne suffit pas pour être admis.

L'entretien de sélection se déroule en deux temps :

- Un temps de préparation, d'une durée de 45 minutes, au cours duquel le candidat dégage les idées essentielles d'un texte relevant d'une question sociale, les analyse et les commente en s'appuyant sur son expérience et ses connaissances professionnelles.
- Puis, d'une durée d'une heure, face à un jury composé d'un formateur de l'IRTS CA et d'un professionnel issu du secteur social et médico-social diplômé CAFERUIS ou Master II, un entretien se décomposant en 10 minutes de présentation par le candidat de ses analyses et commentaires du texte sélectionné ; 20 minutes d'échanges avec le jury, relatif au texte et à la présentation qu'en fait le candidat ; 30 minutes d'échanges sur la présentation du parcours professionnel et la motivation pour entrer en formation CAFERUIS.

Après quelques années d'adaptation et d'ajustement, cette pratique porte ses fruits. La formule évite d'engager un candidat dans une démarche contraignante et exigeante sans avoir pris soin d'interroger la motivation et la pertinence du projet de formation. En effet, les derniers arrêts de formation relèvent essentiellement de problème de santé et/ou de changement d'orientation professionnelle alors que sur les dix premières promotions, les abandons et échecs au diplôme se lient davantage à la faiblesse du niveau d'exigence attendu concernant tout autant les connaissances que les compétences.

## II - Promotion 16, début des certifications et préparation des valises

---

Pour rappel, à l'issue des entretiens de sélection du 23 septembre 2020, 10 candidats avaient été admis en formation CAFERUIS et le 6 novembre 2020, nous avons accueilli **9 stagiaires**.

Durant cette 1<sup>ère</sup> année de formation, deux personnes ont bénéficié de promotion interne dans leurs institutions respectives et ont pu accéder à des fonctions de cadre intermédiaire. Nous comptabilisons maintenant 6 personnes en poste de cadre.

### II- a) Formation pratique

Les séquences de 210 ou 420 heures de formation pratique ont été réalisées dans 9 lieux professionnels différents, dont 3 sites qualifiants dans l'Aisne et 6 dans la Marne. Les 9 visites de stage, d'une durée de deux heures ont été réalisées par deux intervenants permanents de l'IRTS CA. En raison de la crise sanitaire, certaines visites de stage ont dû se dérouler en visioconférence.

### II-b) Formation théorique

Concernant **les travaux collectifs de l'unité de formation 2 « Expertise technique »**, les lois « supports » aux exposés ont été :

- Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 **relative à l'adaptation de la société et du vieillissement**.
- Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour **une école de la confiance**.
- Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de **programmation pour la ville et la cohésion urbaine**.

Concernant **l'étude d'une RBPP**, ont été sélectionnées et présentées à l'ensemble de la promotion le 25 juin dernier :

- Repérage et accompagnement en CHRS des victimes et des auteurs de violences au sein du couple. Novembre 2017
- Qualité de vie en MAS/FAM (volet 1), Avril 2013
- Améliorer la prise en charge des enfants à la sortie des dispositifs ASE, note de cadrage, juillet 2019
- Qualité de vie en résidence autonome, décembre 2018
- L'adaptation de l'accompagnement des travailleurs d'ESAT à leurs besoins et attentes, note de cadrage, Mai 2013
- Concevoir et soutenir la réussite scolaire et éducative des enfants en situation de handicap et des enfants accompagnés par le dispositif de protection de l'enfance, note de cadrage, juillet 2019
- Le projet personnalisé : une dynamique de parcours d'accompagnement (volet résidence autonomie) mars 2019
- L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation. Mai 2017

La formation théorique arrive à son terme : 366 heures d'intervention ont été dispensées à ce jour. Il reste 34 heures de formation qui seront consacrées à un atelier mémoire (en juin 2022), une soutenance blanche du mémoire (en septembre 2022) et un voyage d'étude à Porto.

En effet, du dimanche 15 mai au mercredi 18 mai 2022, nous avons l'opportunité de nous associer au séjour organisé par et pour des directeurs d'établissement du champ du handicap haut marnais. Mr Nicolas PERREIN chargé des mobilités et de l'international a été mandaté pour mettre en œuvre ce projet dont l'objectif principal, concernant les stagiaires CAFERUIS, sera d'appréhender, dans le cadre des politiques sociales européennes, l'organisation de l'action sociale au Portugal et de comprendre les spécificités et particularités du secteur du handicap. Nous serons accueillis par l'ISSSP (Instituto Superior de Serviço Social do Porto) qui présentera les principales politiques sociales, l'histoire et l'évolution de l'accompagnement dans le champ du handicap. Deux journées seront consacrées à la rencontre d'équipes de direction au sein de plusieurs établissements et plus particulièrement pour nos stagiaires, des temps d'échanges avec leurs homologues portugais sur les questions de management, de démarche qualité et de conduite de projet.

### II-c) Les épreuves de certification en centre de formation

Les épreuves de certification à l'IRTS CA sont programmées selon le calendrier suivant :

- UF3 « Management d'équipe » : le 3 mars 2022 – 2<sup>nd</sup>e session le 6 mai 2022
- UF4 « Gestion administrative et budgétaire » : le 31 mars 2022 - 2<sup>nd</sup> session le 31 mai 2022
- UF2 « Expertise technique » : le 28 avril 2022 - 2<sup>nd</sup> session le 14 juin 2022

#### ⇒ **Unité de formation 3 « Management - étude de situation »**

« L'étude de situation » est une épreuve orale individuelle. Elle fait l'objet d'un diagnostic et d'une analyse, en lien avec le management d'équipe ou une action partenariale. Elle débouche sur la proposition d'actions concrètes. Elle doit impérativement mettre en exergue le positionnement du candidat dans une « fonction d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale ».

**10 candidats** (dont 1 contrat pédagogique) se sont présentés à l'épreuve de certification le 3 mars 2022 et **9 stagiaires de la promotion 16** ont validé les domaines de compétences 3 et 5 de cet UF3.

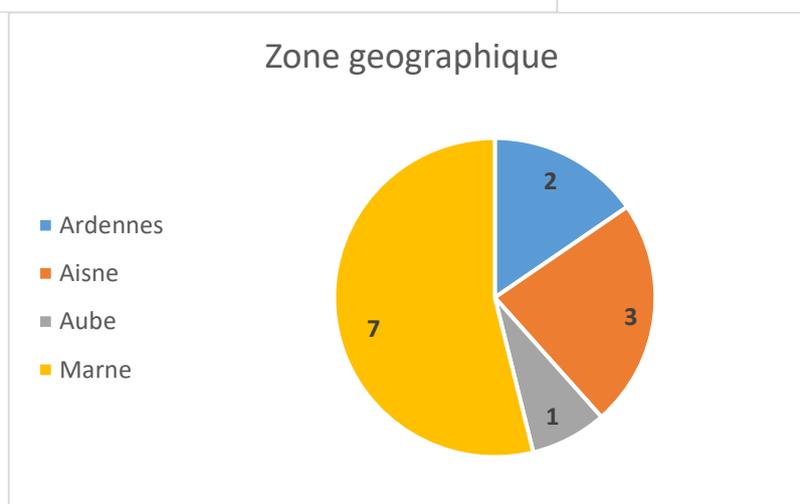
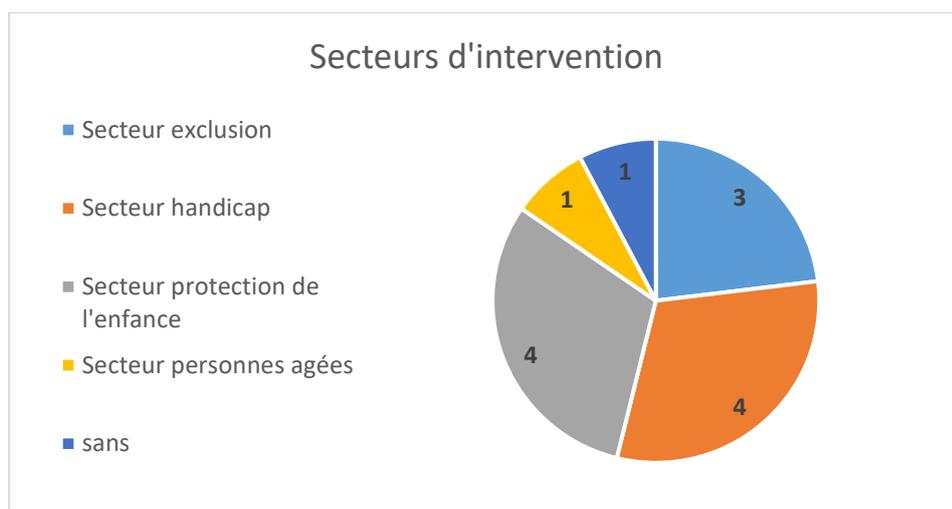
La moyenne générale de l'épreuve est de **12,18/20**, contre 13,18/20 en 2021.

Les 3 commissions de l'épreuve rassemblaient 6 membres de jurys (3 chefs de service et 3 directeurs).

### III – Profil de la promotion 17

A l'issue des entretiens de sélection du 4 juin 2021 et du 21 septembre 2021, sur les 20 candidats, 18 ont été admis en formation CAFERUIS et le 15 novembre 2021, nous avons accueilli **13 stagiaires**.

Situation professionnelle	A l'entrée en formation	En mars 2022
Non-cadre	6	5
Cadre	5	6
Directeur-riche adjoint-e	1	1
Demandeur d'emploi	1	1



Depuis novembre 2021, 126 heures de formation ont déjà été dispensées.

Les séquences de 210 ou 420 heures de formation pratique ne sont pas encore débutées. Les stagiaires sont actuellement en phase de finalisation de leur projet de stage.

Nous constatons une forte évolution de demande d'allègement de stage en cours de formation alors que celle-ci n'est ni souhaitée, ni envisagée à l'inscription. De plus, le renoncement à cet allègement est fortement conseillé lors des témoignages d'anciens stagiaires le 1<sup>er</sup> jour de la formation. Il semblerait que l'employeur soit souvent à l'origine de la demande pour des raisons organisationnelles toutefois bien compréhensibles.

#### IV – Une promotion 18 dans le brouillard

---

Comme il a été précisé dans l'introduction, cette future promotion, attendue en novembre 2022, sera soumise à une réforme dont les textes réglementaires sont encore à l'étude.

Dans la phase d'inscription aux sélections qui, à ce jour s'envisageront selon les modalités habituelles, les dossiers dûment complétés sont à retourner pour le 30 mai 2022. A ce jour, nous avons des demandes de renseignement par téléphone, par mail mais très peu de retour de bulletin de pré - inscription.

La question concernant la réforme de cette formation et de ce diplôme ne sont pas forcément en lien avec le faible retour des bulletins d'inscription. Les difficultés que soulignent les intéressés portent plutôt sur le financement de la formation.

Les épreuves de sélection sont prévues le 27 juin 2022 mais pourront bien évidemment être repoussées si nécessaire.

Il semble utile de vous apporter quelques précisions sur la réingénierie des diplômes du travail social qui a pour objectifs (source les dossiers de l'UNAFORIS) :

- Une meilleure lisibilité et visibilité de l'offre de formation,
- L'inscription de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur européen,
- L'inscription des formations dans le droit commun, telle que la loi « choisir son avenir professionnel » de 2018 l'a définie,
- L'adaptation aux besoins du terrain / des employeurs.

Les travaux engagés ont abouti depuis, à la réingénierie des 5 diplômes d'Etat de niveau 6, du DEAES et CAFERUIS / CAFDES sont les suivants, mais pas les derniers !

Concernant<sup>2</sup> le CAFERUIS, deux options s'offrent à nous pour la prochaine rentrée, poursuivre l'existant ou s'adapter et anticiper car si cette réingénierie semble assez mal menée selon Murielle CUTTAT<sup>3</sup>, « nous pouvons subir ou être prêt ». Olivier CANY<sup>4</sup> suggère d'empêcher la parution d'instructions ministérielles (d'où le report de la prochaine CPC) qui risquent de restreindre considérablement le peu de marges de manœuvre possible pour, par exemple, éviter le rattachement des périodes de stage aux blocs de compétences, vérifier la conformité des blocs de compétences, veiller à l'organisation des certifications qui, à termes, pourraient être confiées aux OF, acter la durée de la formation, penser la validation des blocs.../.... La proposition retenue est que chaque OF puisse produire une « check list <sup>5</sup> » des interrogations pour la prochaine CPC du 21 avril 2022

Il serait opportun d'apporter notre pierre à cet édifice, ou plutôt réflexion. Le conseil de perfectionnement du 17 mars 2022 aurait pu être une instance pertinente mais si cette réflexion ne peut être menée par manque de participants :

- Organiser le plus rapidement possible une séance de travail (semaine 13 ou 14) pour traiter les questions d'adaptations de la formation avec les employeurs, les anciens stagiaires et les intervenants/formateurs. Notre avis est important et nos propositions encore bien plus. Quid de cette logique de bloc qui risque de mettre à mal le soutien, la solidarité et la co construction d'un positionnement au sein d'une promotion.

En ce qui nous concerne, l'analyse de l'employabilité de nos stagiaires demeure un indicateur sérieux et nous devons montrer une certaine visibilité de cet aspect.

- Procéder à une enquête sur la trajectoire de nos stagiaires diplômés en 2018 (promotion 12), 2019 (promotion 13) 2020 (promotion 14) et 2021 (promotion 15).

La logique d'adossement à un titre universitaire pour le CAFERUIS reste d'actualité (et à la discrétion des OF et des universités sur leur territoire), nous devons :

- Poursuivre les explorations pour déterminer le titre universitaire le plus pertinent en prenant en compte l'évolution du profil des candidats parfois titulaire de master 2 à l'échelle nationale. Y a-t-il une véritable attractivité dans cette proposition ?

---

<sup>2</sup> Propos tenus lors l'atelier UNAFORIS sur la réingénierie du CAFERUIS (visioconférence du 11 mars 2022)

<sup>3</sup> Murielle CUTTAT, Directrice ENSEIS - Ecole Nationale des Solidarités, de l'encadrement et de l'Intervention sociale à Lyon

<sup>4</sup> Olivier CANY directeur de l'ITS de Tours

<sup>5</sup> A communiquer à Sarah DELINI pole ressource UNAFORIS - [sarah.delimi@unaforis.eu](mailto:sarah.delimi@unaforis.eu).



**Institut Régional du Travail Social**

Champagne-Ardenne

8 rue Joliot Curie

51100 REIMS

Secrétariat CAFERUIS

Tel : 03 26 06 93 07

Email : [alice.pintomarques@irtsca.fr](mailto:alice.pintomarques@irtsca.fr)

Web : <http://www.irtsca.fr>

Conception et réalisation : Secrétariat CAFERUIS – IRTS Champagne-Ardenne

Impression : IRTS Champagne-Ardenne – Mars 2022